

Activités à risque dans une société sécuritaire

20 janvier 2007

Contributions

On trouvera ici le texte des interventions qui, après la conférence de David Le Breton (voir la [Lettre n° 19](#)), ont également nourri les débats de ce mini-colloque.

Nicolas Cazenave Le risque au féminin : étude exploratoire du vécu psychologique des femmes engagées dans des activités sportives à risques

Résumé Des entretiens psychologiques exploratoires ont été menées auprès de 16 femmes professionnelles ou non des sports extrêmes. L'intérêt était d'étudier leurs expériences psychoaffectives, en rapport direct avec ces conduites à risques, afin d'émettre des hypothèses de recherches pertinentes et adaptées à la spécificité de leur engagement. L'analyse qualitative de contenu thématique hiérarchique fait apparaître plusieurs facteurs dispositionnels et situationnels inhérents aux comportements de prises de risques des femmes interviewées : 1) rapport au risque ; 2) régulation émotionnelle ; 3) besoin de reconnaissance. On remarque que les discours ne s'orientent pas vers le concept de recherche de sensations, donné habituellement comme prédicateur principal de la prise de risque, mais vers des traits de personnalité reliés à des modalités affectives plus psychopathologiques de leur engagement. Comparés à la littérature déjà existante sur ce thème mais pour les populations masculines, ces résultats démontrent des processus différents mis en place dans l'approche du risque dépendamment du sexe. Mots Clefs : conduites à risques, régulation émotionnelle, besoin de reconnaissance, identité de genre, recherche de sensation

Introduction Si beaucoup d'études psychologiques traitent de la prise de risques chez les hommes dans le cadre d'activités sportives et/ou professionnelles à risques (e.g., expéditions dans des environnements extrêmes, alpinisme, B.A.S.E. jump, courses en solitaire ; etc.), relativement peu de travaux portent sur leurs homologues féminins, d'autant plus qu'elles ne sont que très peu nombreuses à s'être investies -pourrait on dire intégrées- dans ce milieu. Ainsi, les caractéristiques psychologiques poussant les femmes à prendre des risques n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. Pourtant, selon Lasser et Priou (1998) les femmes qui exercent des professions traditionnellement masculines se distinguent des autres en termes de structure de personnalité. Plusieurs modèles peuvent rendre compte de cette apparente spécificité de la prise de risques chez les femmes et de leur dynamique subjective à développer ce genre de conduites. Pour Trull et Sher (1994) ces comportements à risques sont corrélés positivement avec des affects négatifs. Cette recherche d'éprouvés intenses pourrait donc représenter un moyen d'autorégulation émotionnelle (Michel, Carton, & Jouvent, 1997). On peut donc se poser la question suivante : qu'en est il du vécu psychologique, sur le plan émotionnel et affectif, des femmes engagées professionnellement dans une activité sportive à risques ? Nous nous proposons, à partir d'entretiens exploratoires, d'abstraire, de discriminer et d'analyser les mécanismes et processus cognitifs qui déterminent le vécu psycho affectif des femmes professionnelles des activités sportives à risques.

Méthodologie Pour cette étude exploratoire nous avons interviewé 16 femmes âgées de 24 à 50 ans (Mâge=29.7±7.44). Elles ont accepté bénévolement de se livrer aux interviews. Toutes pratiquent un sport à risques à un très haut niveau. Certaines en ont d'ailleurs fait leur métier. Ce sont donc des professionnelles des sports à risques que nous avons regroupé dans le Groupe 1 (n=10, Mâge=34.2±9.81) Le Groupe 2, quant à lui, regroupe les femmes non professionnelles (n=6, Mâge=26.8±1.47). Il n'existe pas de différence significative sur la variable âge entre ces deux groupes ($F(1, 14) = 4.87, p = .323$). Nous avons contacté ces femmes du fait de leur engagement certains dans leur pratique sportives à risques respectives, à savoir : l'alpinisme (guide de haute montagne, expéditions lointaines), l'escalade (premières, grandes voies), l'aventure (traversées des pôles, déserts, chaînes de montagnes), la voile (courses en solitaire, tour du monde). Une analyse de

contenu thématique hiérarchique (Patton, 1990) a été conduite. Cette méthode permet de condenser l'essentiel des entretiens grâce à une sélection rationnelle et une organisation catégorielle du contenu.

Résultats L'analyse de contenu thématique hiérarchique des entretiens nous a permis de dégager des thèmes de premier ordre et de second ordre (Tableau 1).

Tableau 1. Principaux thèmes significatifs émergents de l'analyse de contenu thématique hiérarchique des seize entretiens des femmes engagées dans une activité sportive à risques (score en pourcentage).
Thèmes d'ordre général
Thèmes de 2nd Ordre
Group 1 Professionnelles
Group 2 Non professionnelles
Rapport au risque 100 100
Prise de risque 100 100
Recherche d'expérience et d'aventure 70 66.67
Régulation émotionnelle 100 83.34
Alexithymie 80 83.34
Contrôle émotionnel 100 20
Recherche de confort psycho affectif 50 83.34
Besoin de reconnaissance 70 100
Narcissisme 60 83.34
Estime de soi 70 50

Discussion Les entretiens effectués autour de la sphère psycho affective révèlent la présence de plusieurs facteurs dispositionnels et situationnels inhérents aux comportements de prise de risques. Il ressort les dimensions générales suivantes : 1) rapport au risque ; 2) régulation émotionnelle ; 3) besoin de reconnaissance. Le « rapport au risque » est la dimension générale la plus citée par les femmes pratiquant un sport à risques (100%). Cette dimension englobe les thèmes de second ordre de « prise de risque », de « recherche d'expérience », et de « recherche d'aventure ». Les femmes professionnelles des conduites à risques auraient plutôt des comportements à risques réfléchis. Dans ce sens, elles auraient une prise de conscience des enjeux liés aux activités à risques. Elles semblent avoir intégré le risque dans une approche sécuritaire et positive. Leur dynamique d'accès se situe sur le plan de la connaissance et de la compréhension des phénomènes impliqués. Le risque ne serait pas pour elles « dénués d'attrait et de pouvoir de fascination » comme le suggèrent Adès et Lejoyeux (2004). Parallèlement, les femmes non professionnelles évoluent plus dans une logique de confrontation. Le défi du risque semble être une condition nécessaire à leur implication dans de tels sports. De plus, elles sont dans l'illusion du contrôle et cherchent donc à maîtriser les risques et repousser leur limite. La dimension générale « régulation émotionnelle » fait quant à elle apparaître des différences importantes dans les thèmes de second ordre associés et donc dans le discours sous-jacent. En effet, les femmes professionnelles expriment moins de difficultés émotionnelles se référant à l'alexithymie, elles semblent avoir un meilleur contrôle sur leurs affects et un besoin assouvi de confort psycho affectif, contrairement aux femmes non professionnelles des activités sportives à risques. La pratique d'une activité sportive à risques pourrait donc être sous-tendue, pour certaines femmes, par le besoin de découvrir et d'expérimenter un potentiel émotionnel mal maîtrisé ou encore non reconnu. Ces difficultés de régulation émotionnelles sont probablement à mettre en lien avec la dimension générale « besoin de reconnaissance ». En effet, la prise de risque apparaît valorisante sur le plan narcissique. Les femmes non professionnelles des sports à risques ont, en effet, un discours reflétant notamment un fort narcissisme mais aussi une estime de soi assez faible quand elles disent ne pas pratiquer. Leur investissement dans une activité à risques leur permettait d'augmenter leur manque évident d'affirmation et de confiance en soi. Les femmes professionnelles, quant à elles, expriment clairement avoir dépassé ces besoins aujourd'hui, bien qu'elles admettent leur recherche passée de reconnaissance qui s'illustre à travers une estime de soi instable et une personnalité narcissique. Cependant, les résultats liés à cette recherche qualitative se doivent d'être interprétés au regard des limites attenantes à l'étude. Premièrement, la taille des groupes étudiés était relativement petite, bien que tout de même en accord avec le faible nombre de femmes pratiquant un sport à risques. Par exemple, sur plus de 1500 guides de haute montagne en exercice, une quinzaine seulement sont des femmes. Deuxièmement, bien qu'aucune différence significative ne soit apparue sur la variable âge, cette dernière n'était pas assez homogène au sein des femmes interviewées. D'autres facteurs n'ayant pas été contrôlés auraient donc pu influencer les résultats, comme la maturité et l'expérience.

Bibliographie Adès, J., & Lejoyeux, M. (2004). Conduites de risque. *EMC-Psychiatrie*, 1, 201-215.
Lasser, S., & Priou, P. (1998). Caractéristiques des femmes exerçant des professions masculines. In : *Pratiques psychologiques*, vol. 3, pp. 51-61, L'esprit du Temps. Michel, G., Carton, S., & Jouvent, R. (1997). Recherche de sensation et anhédonie dans les conduites de prise de risque. *L'Encéphale*, XXIII, 403-411.
Patton, M. Q. (1990). *Qualitative evaluation methods* (2nd ed.). Newbury Park, CA : Sage.
Trull, T. J., & Sher, K. J. (1994). Relationship between the five factor model of personality and alexis I disorders in a non clinical sample. *Journal of Abnormal Psychology*, 103, 350-360.

Premières réactions Qu'en est-il de la psycho des femmes à ce niveau ? L'engagement dans une conduite à risque serait en corrélation avec une difficulté à percevoir des émotions. 16 femmes interviewées (de 2 à 3 heures). Beaucoup de femmes guides et des femmes du groupe élite du Club alpin français. Résultats : 3 thèmes principaux. • Le rapport au risque. Chez la professionnelle, il y a plus de souci de sécurité. Le risque est moins physique. • La régulation émotionnelle. Les femmes parviennent à mettre en mots toutes leurs émotions, surtout la pro. • Le besoin de reconnaissance. Ce besoin est assouvi chez la pro (reconnaissance parmi les confrères grâce au diplôme). Chez la non-pro, besoin de se faire reconnaître par ses pairs grâce à l'action.

En résumé, moins de confrontation au risque et à la mort et plus de recherche émotionnelle par rapport à soi et aussi aux autres. Donc, on obtient bien un profil de femme basé sur la recherche du risque émotionnel. Il faut noter que les femmes pro questionnées sont plus âgées que les non pro.

Question : y a-t-il une différence entre femmes avec ou sans enfant ? Question : y a-t-il une différence en fonction de l'âge ? _____

Francoise Gendarme (guide) Guide au féminin

J'essaie de reconstituer mon intervention le plus fidèlement possible car je n'avais noté que des idées et non des phrases entières. J'espère rester dans l'esprit... À propos de la présentation de notre Amy Bernard présentant les femmes guides comme phénomène « bizarre » je vous laisse retranscrire ! Plusieurs points m'avaient été indiqués pour fil directeur :

Sur quels types de terrains vous situez-vous ? J'exerce mon métier essentiellement dans les Alpes, mes activités principales étant l'alpinisme classique et le ski de randonnée .Dans ma pratique aussi bien amateur que professionnelle j'ai éliminé les activités que je considère trop dangereuses selon mes propres critères.(expérience, niveau technique, fréquence de pratique, dangers objectifs trop importants à mon goût etc...)Je pratique, par exemple, très peu la cascade de glace.

Comment sur votre terrain se pose la question du risque ? Le danger reste et restera toujours présent en montagne et est inhérent au milieu physique très spécifique. Mais sommes-nous conscients des risques que cela représente et quels risques sommes-nous prêts à prendre ? La confrontation au risque n'est ni une recherche, ni un besoin. Elle existe, mais dans ma conception elle doit rester exceptionnelle. Je me suis établi une échelle de risque que j'applique aussi bien en amateur qu'avec mes clients .Mes limites sont assez restrictives.

Comment faites vous face ? J'essaye tout d'abord de ne pas me retrouver en situation d'être obligée de prendre des risques. Ce qui veut dire une bonne préparation ; Mais ce n'est jamais aussi simple et facile. Sans possibilité de renoncer ou faire demi tour, devant une situation inattendue, ce qui arrive souvent en montagne, j'essaye d'utiliser tous les moyens dont je dispose pour éviter ou minimiser les conséquences d'un risque très probable. L'information et les échanges avec les clients m'aident beaucoup.

Comment réagit votre entourage ?

Pour l'entourage proche, qui connaît ma manière de pratiquer la montagne, il n'y a pas de problèmes .La culture montagne m'a été transmise par ma famille, père et mère. Ils ont suivi mon évolution dans ce milieu et savent exactement à quoi correspond le métier que j'exerce. Quand aux autres personnes, les réactions (inconscientes) sont le reflet de la société en général vis à vis des femmes dans un milieu masculin : admiration exagérée ou critiques infondées ou déplacées. Phénomène penchant assez systématiquement pour la deuxième formule en l'absence de scintillement de la médaille sur le revers de la veste !

Comment réagit votre clientèle ?

Je n'ai pas de soucis avec mes clients car je ne travaille pas en bureau de guide et j'ai donc développé une clientèle privée .Mes clients sont donc automatiquement au courant que c'est une

femme qui va les guider ! Par contre quand des collègues me proposent du travail, je leur demande d'informer leurs clients que c'est une femme qui les emmènera. _____

Premières réactions

- ▶ Avez-vous plus de clientes femmes ?
- ▶ J'ai de plus en plus de femmes ; elles sont informées par d'autres clientes pour lesquelles la sortie s'est bien passée.
- ▶ Ont-elles plus confiance en une femme ?
- ▶ Elles sont en tout cas rassurées et pensent pouvoir être mieux comprises par une femme ; Elles ont le sentiment qu'il n'y aura ni esprit de performance ni compétition. La prudence et la sagesse sont souvent attribuées aux femmes. Mais je reconnais ces qualités chez beaucoup de mes collègues hommes !
- ▶ Le fait d'être une femme et mère a-t-il une influence sur la pratique ?.... ?
- ▶ Je renonce plus facilement mais je pense avoir ce comportement depuis longtemps. Si il y a des mères il y a des pères ; ce n'est donc pas spécifique aux femmes.
- ▶ Quelle conduite tenir ?
- ▶ Au-delà du professionnalisme dont nous devons faire preuve, c'est très personnel. J'essaie d'être en accord avec mes résolutions et décisions et de ne pas être influencée par des facteurs extérieurs (matériels ou humains). Pas si simple ! Je garde toujours à l'esprit que je dois ramener mes clients avant tout. Mon risque n'est pas sexué mais dépendant de mon éducation et de ma culture, en tant que pro, tout comme en tant qu'amateur. Quand je vais en montagne, ce n'est pas pour être confrontée au risque, mais je l'accepte tout en refusant la mort. Pour faire face au risque, j'établis une échelle correspondant à mes compétences et à mon choix de plaisir. Avant le départ, je mets tous les atouts de mon côté.
- ▶ Comment réagit ton entourage et la société ?
- ▶ Mon entourage proche et les gens qui me connaissent bien ont une réaction positive, de compréhension, voire d'admiration... Mon entourage extérieur me juge souvent irresponsable et loufoque.
- ▶ Ta clientèle est-elle différente ? Quel rapport avec le risque incarnes-tu en comparaison avec un homme ?
- ▶ Ma clientèle privée est composée d'hommes et de femmes, qui savent à qui ils ont à faire. Je pense que les femmes incarnent sans doute plus de prudence et de sagesse. Question : Et la maternité ? Je considère qu'il n'y a aucune différence entre hommes et femmes par rapport à la prise de risque et à la responsabilité.

Vincent Boudières , La vulnérabilité, un autre regard sur le risque

Introduction et positionnement : Pour contribuer à la réflexion qui nous est proposée aujourd'hui, je vous propose de porter un regard de géographe sur le risque. Une lecture dont le but sera d'interroger le rapport que l'homme et les organisations entretiennent avec le risque lors de sa prise en compte, c'est-à-dire de sa gestion individuelle et collective. En géographie sociale, nous considérons la discipline, comme une science sociale du territoire dont l'objet serait de comprendre les rapports qu'entretiennent les hommes avec l'espace qui les entoure : espace de vie, de pratique, de régulation et d'organisation. C'est notamment sous cet angle que je mène mes analyses, relatives à la gestion notamment du risque d'avalanches dans les territoires touristiques. Tout d'abord, le titre de cette journée : des activités à risque dans une société sécuritaire annonce un décalage, une rupture, une opposition entre deux mondes. Il évoque une confrontation entre d'une part le risque, la prise de risque et d'autre part la sécurité et donc de l'éradication du risque. Ne doit-on pas davantage évoquer une société à risque, fortement soumise à des types de risques divers : naturels, sanitaires, économiques, sociaux, ... et face auxquels, cette même société développe une multitude de dispositifs d'éradication et de protection ? C'est donc une réaction à une situation considérée comme menaçante, qui amène parfois à qualifier cette société de sécuritaire. Néanmoins et avant d'aller plus loin, il me faut définir mon approche sur cette notion de risque, en abordant la question de sa définition. Un questionnement qui conduit à identifier deux manières d'appréhender cette notion complexe.

La délicate question de la définition et du rapport au risque : Prenons l'exemple du risque d'avalanches. Ce risque résulte d'une part d'un phénomène naturel (l'avalanche), que l'on peut chercher à caractériser le plus précisément possible (caractéristiques physiques, localisation, probabilité d'occurrence). On parle alors d'aléa. Néanmoins, à cet état des choses, on ne peut parler encore de risque. Certes, il existe une incertitude quant à la probabilité que cet aléa survienne, mais si rien, ni personne n'est menacé, l'avalanche demeure un phénomène naturel. Pour que le risque apparaisse, il faut que ce phénomène menace des enjeux (humains, activités, biens matériels). C'est donc du croisement entre aléa et enjeu que naît alors le risque, caractérisé par son incertitude et la menace qu'il représente vis-à-vis des enjeux exposés. Avec cette entrée sur l'aléa, le risque peut être compris comme notre rapport à l'incertitude, lié à ce danger extérieur qui nous menace. On peut s'en tenir là et considérer le risque comme une source de perturbation uniquement extérieure aux enjeux. Cette lecture du risque permet de se focaliser sur le phénomène pour en réduire l'incertitude. Néanmoins, cette approche seule, a pour effet d'extérioriser le problème du risque. Les enjeux ne sont ainsi compris que comme des éléments passifs, sur lesquels on ne peut agir. Ceci peut conduire à occulter d'autres angles de lecture, notamment en matière de solution de gestion. Ainsi d'autres lectures complémentaires permettant d'aborder et analyser le risque peuvent être entreprises. C'est ce que je vous propose maintenant, en vous amenant à considérer le risque par l'angle de la vulnérabilité. Une vulnérabilité comprise comme un ensemble de facteurs actifs (et non plus seulement comme éléments passifs) qui caractérisent l'exposition que l'on présente face à l'aléa. Il s'agit ici de prendre conscience des faiblesses et fragilités des modes de gestion et de prise en compte de la menace. On opère ainsi une lecture endogène du risque, en reconnaissant le risque comme un problème interne à nos modes de régulation. On interpelle donc directement nos capacités de mise en problème du risque et par conséquent nos capacités de réponse. La question des choix, de l'action, de l'engagement et donc celle de la conscience de notre vulnérabilité est ainsi frontalement posée. Or, aujourd'hui à l'échelle de la société, peut être avons-nous dilué, occulté cette conception endogène du risque. Peut être avons-nous creusé ce fossé entre d'une part la prise de risque consciente, assumée et d'autre part une société et ses dispositifs nombreux, qui donnent parfois l'illusion d'une prise en charge automatique. En d'autres termes, ne mesure-t-on pas ainsi, le décalage entre une lecture du risque majoritairement centrée sur l'aléa et une lecture trop peu tentée sur la vulnérabilité. Or, ces lectures sont complémentaires, mais le déséquilibre entre les deux approches a des conséquences importantes. En effet, en entretenant une conception extériorisante du risque, on ne permet pas de poser véritablement la question plus « intime » des choix de gestion, de leur faiblesses et donc aussi des potentialités de réponse complémentaires. La question des activités sportives de montagne, telle qu'elle est posée aujourd'hui, prend alors, sous cet angle, un écho tout particulier. Et l'on comprend alors pourquoi elles peuvent sembler, sous certaines formes, parfois décalées. Evoquer le risque dans les pratiques alpines, c'est d'abord préciser que la prise de risque les caractérise. Le risque est inscrit en puissance dans le fondement de ces pratiques. Néanmoins, il n'est pas sûr qu'il constitue la motivation première des pratiquants. En revanche, sa résolution (résolution du problème risque) représente, sous la forme de l'anticipation, de la préparation, de l'initiative, de l'engagement, l'une des sources prépondérantes de motivation. La gestion de l'incertitude est ainsi au cœur du problème et donc de la solution à lui apporter. La préparation de la course en montagne par exemple, qu'elle soit technique, physique, psychologique, organisationnelle constitue par essence une première réponse au problème risque. En tant que géographe et sur la question de la mise en problème du risque et de la capacité de réponse, je suis amené à me poser la question fondamentale suivante : qui gère et comment, les risques sur tel ou tel territoire ? Or, avec le risque d'avalanches, dans les pratiques hivernales (activité hors pistes, ski de montagne, ...), en essayant de répondre à cette question, on alimente autrement la réflexion sur l'accidentologie qu'il entraîne.

Prise en charge collective et dilution de la conscience de la vulnérabilité Si nous prenons l'histoire de l'aménagement touristique de la montagne française : Avant le développement et la construction des grandes stations (années 70), il existait une pratique du ski de montagne dans des espaces non définis du point de vue territorial. Ces pans de montagne non aménagés, ces espaces ambigus étaient néanmoins cartographiés et fréquentés. La pratique y était autonome, sur le mode de l'autogestion des pratiquants. Les secours étaient assurés par les pratiquants eux-mêmes, organisés au sein de sociétés civiles de secours. Avec le développement des sports d'hiver, l'émergence des stations, et des aménagements spécifiques (pistes, aménagements touristiques,...), on normalise les espaces. On institue des règles d'utilisation, on sécurise le milieu pour accueillir non plus des pratiquants, mais des usagers-touristes. Le succès touristique de la montagne française, gage de survie économique des hautes vallées tient largement à cette politique d'Etat. Une politique louable

visant aussi à démocratiser l'accès à la montagne, en encourageant une fréquentation grand public. L'Etat assure ainsi une intervention forte, en termes de planification, tandis que la gestion de ces nouveaux territoires touristiques montagnards revient aux collectivités locales. Sur le plan de la sécurité et ce corollairement à l'enjeu grand public portée par cette politique d'aménagement du territoire, les pouvoirs publics (préfets et élus locaux) sont en première ligne. Les techniques d'intervention sur le milieu depuis cette époque, se sont modernisées et multipliées (déclenchement artificiel des avalanches, damage, balisage,...). Nous sommes ainsi passés en quelques décennies d'une autogestion à l'échelle du groupe de pratiquants, à une gestion ad hoc au pratiquant. Ceci ayant pour effet indirecte de reléguer le pratiquant au seul statut de cible et non d'acteur de la sécurité. A priori, ce glissement ne révèle pas forcément un dysfonctionnement de gestion, si effectivement les usagers des domaines skiables pratiquaient seulement sur les espaces balisés, sécurisés, aménagés. Or, le déplacement spatial des pratiques dans les domaines skiables dans des espaces non sécurisés et ce par gravité des remontées mécaniques marque ainsi une tendance forte d'évolution des activités hivernales. Le modèle de gestion majoritairement axé sur la sécurisation du milieu est ainsi mis à mal et constitue alors à son tour un facteur de vulnérabilité. Certains sites partageant ce constat prennent des initiatives pour renouveler l'action préventive. Pour ces stations sujettes aux activités hors pistes, l'enjeu est de compléter leur dispositif classique ou opérer différemment de la seule intervention sur le milieu. Décider à agir autrement, des sites comme : La Grave où Tignes, mais il y en a d'autres (Chamonix, La Mongie) proposent des démarches complémentaires ou alternatives, comme autant d'introspections sur la vulnérabilité des modes de gestion. Ainsi, la station de Tignes : avec le S.P.O.T. (espace free ride) fait le choix d'une action préventive visant à repositionner le pratiquant au cœur du dispositif de gestion, en lui donnant l'occasion, via cet espace, de prendre conscience de sa vulnérabilité. Pour cela, l'espace ni balisé, ni damé donne la possibilité à une clientèle grand public de s'exercer à une pratique hors des pistes, tout en recevant une information précise sur les risques et la réalité que suppose une telle pratique (chalet ARVA, dialogue avec les pisteurs, informations sur les conditions, relais formation,...) Or, sur des stations de type grand public comme Tignes, l'émergence et la réalisation de ce type de projet est conditionné par l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la station. La force de l'action préventive d'un tel espace repose sur la convergence entre des intérêts touristiques, en matière de positionnement de l'offre commerciale (jeune grand public et sportive) et le souhait d'innover en termes de gestion des risques. Le propos n'est pas de condamner les techniques de sécurisation classiques qui demeurent indispensables sur ce type de station. Néanmoins, il s'agit de les compléter par une démarche active envers la clientèle, tel est le choix de Tignes. A La Grave, on est en rupture avec le modèle classique de gestion des risques des autres stations. En effet, s'il existe bien un téléphérique qui permet et facilite l'accès à la haute montagne, cet aménagement ne s'accompagne pas d'intervention sur le milieu. Pour autant, existe bel et bien une action préventive. En effet, comme pour toutes les communes supports de remontées mécaniques, les élus locaux mettent en jeu leur responsabilité en matière de prévention des risques et se doivent d'agir. Ainsi, un dispositif centré sur l'information et l'implication des pratiquants a été mis au point. Il se décline en deux points : l'évaluation des risques et la mise à disposition d'une information précise auprès des pratiquants. Quotidiennement se réunit une commission d'évaluation des risques. Une commission, qui comme son nom l'indique, est chargée d'évaluer les risques. Une fois l'évaluation effectuée, la commission statue sur l'ouverture du téléphérique au public, puis rend compte des conditions de pratiques par une communication écrite, mais aussi orale au départ du téléphérique. Ce dispositif particulier s'appuie sur la responsabilisation des usagers. Le but est de mettre à disposition l'ensemble des éléments pour que le pratiquant puisse prendre la décision de pratiquer et si oui de prendre les mesures qui s'imposent (équipement, encadrement, vigilance, ...). Ce dernier est donc acteur et actant au sein du dispositif.

Pour conclure : Il semble que quel soit le modèle touristique (gd public, publique initié), l'action préventive puisse être renouvelée. Pour cela, il faut porter le questionnement sur les facteurs de vulnérabilité des modes de gestion (échelle collective) qui impactent à leur tour la conscience de la vulnérabilité chez les pratiquants (échelle individuelle).

Si un fossé se creuse entre activités à risque et société, cela tient en grande partie au fait que l'on refuse encore de concevoir le risque sous l'angle de la vulnérabilité. Ne pas reconnaître les fragilités internes aux systèmes, c'est ne pas nous permettre de mobiliser efficacement toutes nos ressources. Ce déficit de culture du risque, doit être comblé en replaçant l'action préventive, au cœur de l'offre et de l'apprentissage de ces activités. Pour finir, je voudrais notamment mentionner l'action de certains CAF bénéficiant d'écoles d'aventure permettant aux jeunes d'aborder les activités alpines, en même temps que la réalité du milieu et ce dans le but d'accéder plus objectivement à l'autonomie. Ou bien

encore, celle de l'ANENA qui depuis deux ans développe sa mission de sensibilisation dans les grandes villes de France. L'enjeu est ici de faire prendre conscience du problème aux usagers hors de l'environnement des vacances, en amont du séjour et de l'excitation qu'il suscite. Enfin, je souhaite évoquer l'initiative du Syndicat des Guides de Haute Montagne, en matière de développement d'outil d'aide à la décision sur la question du risque d'avalanches. Après une saison particulièrement accidentogènes dans la profession, le syndicat développe un outil visant à optimiser l'évaluation du risque sur le terrain. La démarche témoigne d'un effort de remise en question et de réflexion, pour avancer plus loin sur la définition d'un problème. Une démarche qui s'attaque de manière responsable aux dysfonctionnements dans la décision et s'inscrit, en ce sens aussi, dans une lecture du risque en termes de vulnérabilité.

En débat Vulnérabilité, faiblesse, exposition, fragilité... Peut-on avoir perdu la notion de ces deux points, très différents ? Le risque est au fondement de la pratique de l'alpinisme. Comment partir vers le risque tout en sachant qu'il faut le museler ? Comment l'aborder tout en le refusant ? Le rôle de l'aménagement est d'enlever et d'aplanir les risques : pistes, signalisation, barrières de sécurité, damage des pistes, prévision des avalanches. L'utilisateur ne sent plus concerné par le risque = il n'est plus vulnérable puisque le terrain est devenu artificiellement « arisque ». Comment renouveler la prévention du risque dans un milieu dit aseptisé ? Comment revaloriser la culture du risque ?

Jean-Louis Verdier (adjoint au maire de Chamonix) Les problèmes de l'élu gestionnaire de sites naturels face aux activités à risques

La vallée de Chamonix, de renommée mondiale, doit une grande partie de sa notoriété à l'ampleur et à la qualité des activités sportives et touristiques qui y sont développées et continue à attirer un nombre important de touristes, environ 4 millions de nuitées touristiques par an. Ce site touristique exceptionnel par sa formation est très exposé aux risques naturels : avalanches, inondations, et ceux générés par la pratique des activités de pleine nature, environ 4 000 personnes/jour sur les différents sites.

La culture chamoniarde a intégré depuis de nombreuses années ces risques dans la gestion et l'organisation de la commune en créant des commissions et des groupes de travail permettant des prises de décisions s'appuyant sur un avis collégial. La commune a adopté une attitude appropriée selon les lieux et la nature des risques. Les risques en fond de vallée, mettant en danger les biens et la vie des personnes, sont gérés par une commission de sécurité chargée de définir et d'appliquer les dispositions permettant de répondre au mieux aux situations de crise. On peut compter environ 110 couloirs avalanches dont 75 touchent des zones habitées ou fréquentées par les résidents et les touristes, ainsi que des voies de communication. C'est une charge et une responsabilité importante pour les élus. Comme j'ai pu le dire en préambule, la gestion adaptée et différenciée s'applique sur les lieux d'exercice de l'activité que l'on se trouve en moyenne montagne ou en haute montagne ou sur des sites aménagés ; en dehors des ces sites aménagés, nous aurons une réponse différente. Le thème du colloque nous renvoie à la responsabilité sachant que le Maire est toujours responsable de la sécurité sur son territoire, les procédures judiciaires étant dans notre société de plus en plus utilisées.

Des activités à risques dans une société sécuritaire. Comment Chamonix essaie de répondre à cette contradiction ? Comment sécuriser une activité à risques ? Ma double casquette d'élu et de guide me plonge au cœur même de cette contradiction. Comment concilier la responsabilité et le devoir de l'élu face à la nécessité de sécurité sur son territoire, et l'aspiration du guide d'évoluer en toute liberté en montagne ? Comment gérer cette contradiction sachant que la société actuelle doit toujours trouver un responsable ? Chamonix a pu malheureusement le vérifier à l'occasion de plusieurs drames. Malgré tout, le positionnement de Chamonix est très clair : la montagne doit être et rester un espace de liberté, mais cette liberté doit être raisonnée, elle ne revient pas à faire n'importe quoi. Mais jusqu'où pourrions-nous tenir ce discours en sachant que sous la pression des médias, de la population, voire de nos autorités de tutelle, certains maires, on le sent bien, ont la volonté de légiférer, d'interdire, de fermer certains secteurs à la pratique. Pour nous, le seul moyen est la communication. Les communes ont l'obligation, face aux pratiquants, de mettre en place des moyens d'information et de prévention, voire de formation, c'est pourquoi, depuis plusieurs années, Chamonix a créé, grâce à « La

Chamoniarde » des moyens pour les pratiquants de s'informer (lieu d'accueil, site Internet, stages pour tous : collégiens, touristes, gens du pays) en faisant passer le message : le risque « zéro » n'existe pas plutôt que l'interdiction. Nous préférons avoir un discours de prévention, sans être dupe, en connaissant bien ses limites. La commune de Chamonix s'efforce aussi sur son territoire de contrôler le processus d'aménagement. En moyenne montagne, le principe retenu est celui de l'intervention pleine et entière, l'entretien courant, la signalisation et la sécurisation des espaces sur lesquels le public est appelé à évoluer (les sentiers de randonnée : 350 kms sur la commune gérés par un service communal de 15 personnes). La commune compte un nombre important de sites d'escalade de fond de vallée et de moyenne altitude tels que les Gaillands, le Montenvers. Pour leur gestion et compte tenu de l'obligation de sécurité à laquelle la commune se doit, des moyens financiers sont mis en œuvre pour l'achat de matériel et mobilisent l'ensemble des partenaires concernés : Compagnie des Guides, UCPA, EMHM, ENSA. Il en est de même pour les activités de VTT.

Concernant la haute montagne, pour les activités se déroulant dans des espaces non aménagés (alpinisme, randonnée, ski hors piste) la commune a affirmé à diverses reprises son attachement aux principes de responsabilité et d'autonomie des pratiquants. Nous considérons que le choix d'évoluer sur des secteurs par définition non balisés, non aseptisés, suppose une volonté préalable exprimée par le pratiquant. C'est en effet à lui de décider de s'engager ou non sur l'itinéraire en tenant compte des éléments dont-il dispose. Dans sa prise de décision, la responsabilité de la mairie est de lui donner toutes les informations dont-il a besoin.

Pour illustrer mes propos, je voudrais prendre quelques exemples, mais avant tout, je voudrais expliquer le principe directeur qui a été adopté depuis plusieurs années, c'est celui de ne plus aménager et d'équiper la haute montagne dans tout secteur en mouvement ou en pleine évolution : moraines, glaciers, névés et cela même sous la pression des professionnels et des associations. Le Mont-Blanc du Tacul, itinéraire facile, premier 4 000 m à réaliser, attire tous les jours des dizaines de personnes et pas seulement des alpinistes chevronnés. Selon les années, le passage de la rimaye devient une affaire de spécialiste ! Habitude avait été prise d'aménager ce passage avec une échelle. Nous avons pris la décision de ne plus le faire et d'expliquer que la montagne évolue d'une heure, d'un jour et d'une année à l'autre et qu'il est nécessaire avant de partir de s'informer sur les conditions de la montagne. Autre secteur mais tout aussi sensible : Le Montenvers Aménagement des échelles du Montenvers pour descendre sur la Mer de Glace : compte tenu de l'évolution des glaciers, nous avons été obligés de revoir le passage à plusieurs reprises, en nous posant la question de savoir si nous devions laisser ces échelles ou les démonter en laissant l'initiative à chacun de descendre où il le souhaitait. Compte tenu de l'enjeu particulier de l'accès aux refuges, de l'importance de la fréquentation et de la pratique individuelle ne répondant pas parfois aux nécessités de la sécurité en montagne, nous avons souhaité maintenir cet aménagement en augmentant sur le site même l'information aux usagers. Un contre exemple qui fait couler beaucoup d'encre et beaucoup parler surtout sur le site du syndicat des guides, ce dont je tiens à m'expliquer : l'aménagement de l'arête de l'Aiguille du Midi l'hiver pour l'accès à la Vallée Blanche. L'habitude a fait que la remontée équipait sans aucun contrôle cette arête. Lorsque j'ai pris ces responsabilités, j'ai envisagé la possibilité de ne plus l'aménager, plusieurs tentatives ont été faites dans ce sens mais heureusement la mise en danger des personnes sur l'arête était telle que nous avons rapidement renoncé, nous avons renforcé l'information en collaboration avec les responsables des remontées mécaniques.

Vous voyez à travers ces quelques exemples la difficulté pour un élu de prendre des décisions face à la pression de tous, dans un sens ou dans un autre, cette situation est parfois très perturbante, le principe que j'ai adopté est d'être très bien entouré et d'assumer jusqu'au bout les principes qui sont les nôtres. Nous sommes toujours à la recherche de l'équilibre entre la sécurité et la liberté n'étant pas à l'abri d'un recours qui pourrait à jamais remettre tout en question. Malgré tout, nous ne renonçons pas. Si Chamonix cède, nous pensons que c'est notre activité, notre sport, notre passion et notre métier qui seraient remis en question.

Premières réactions Dans la vallée de Chamonix, il y a 110 couloirs à avalanche, dont 75 à risque de mort d'hommes. La municipalité doit aseptiser certains sites et les sécuriser car un maire est toujours responsable de ce qui arrive sur son territoire. D'où cette contradiction : comment sécuriser une activité à risque ? Et comment conserver l'espace montagne = liberté ? En haute montagne : autonomie et choix des pratiquants. Toutefois, le maire a le devoir de communiquer pour faire acte de

prévention. Exemples : échelles du Montanvers, échelle de la rimaye du Tacul, arête de l'Aiguille du Midi.... Il vaut mieux un pratiquant non informé, qu'un pratiquant qui se croit informé...

Stéphane Bauzac (GHM) Le haut niveau ...

Mon intervention portait sur la façon dont les alpinistes de pointe décrivent leurs ascensions en terme de risque. Les ascensions en style alpin sur les grands sommets du monde impliquent, c'est évident, un engagement maximal. Pourtant - et je me fondais essentiellement sur les observations faites lors des derniers Piolet d'or - dans la relation qui en est faite par les protagonistes eux mêmes, le risque tient fort peu de place. On nous parle de plaisir, beaucoup moins de peur, et dans ces situations c'est de peur de ne pas revenir qu'il s'agit. Peut être exagéré ou sublimé avant guerre par certains - "la paroi sera à nous ou nous serons à elle" proclamaient certains grimpeurs germaniques avant de se mesurer à l'Eiger - le risque est aujourd'hui bien absent du discours des grimpeurs de pointe dans les médias. La pudeur y prend sans doute sa part mais il y a à mon avis une forme d'auto-censure, la difficulté à assumer une pratique à risque dans cette fameuse société sécuritaire. Il s'agit alors d'un cercle vicieux car il est certain que ce discours n'aide pas le grand public à comprendre et à accepter que l'alpinisme, même de voies normales, soit une activité à risque. _____ Premières réactions

En alpinisme, on parle d'engagement, pas de risque. Un piton de plus et on est mauvais, un de plus et on est fou ! en alpinisme, on prend un risque important et c'est impossible à commercialiser, en escalade, il y a le geste et pas le risque. Pourquoi les sports qui se développent sont-ils ceux ou on a éliminé le rapport à la mort ?

Pierre Jézéquel (UCPA) Une pratique collective de l'alpinisme

Vous connaissez l'UCPA, créé en 1965 par la fusion de l'UNCM et de l'UNF (Union Nautique Française) par Maurice Herzog avec un projet clairement éducatif fondé sur les valeurs présumées des activités de plein air, valeurs à transmettre à la jeunesse française. Je parlerai ici de l'alpinisme pour évoquer une activité « à risque », alpinisme qui est à l'UCPA une activité distincte de l'escalade, du canyonisme ou des stages Multisports en montagne. L'alpinisme se distingue clairement des autres activités de montagne par le niveau d'incertitude « non gérable » par l'encadrement. Je vais essayer de présenter comment un organisme comme l'UCPA gère une activité « à risque » comme l'alpinisme. L'alpinisme a baissé de 30% en 8 ans, nous sommes passés de 6 à 3 centres. Parallèlement des activités comme le Multi Montagne, le canyonisme ou le ski hors piste, ont augmenté, d'autres comme l'escalade ou le VTT sont restés stables. Nous accueillons une population essentiellement urbaine et non montagnarde, à 80% entre 20 et 35 ans, 60% d'hommes et 60% sur des stages d'initiation. Un tiers de nos stagiaires Alpinisme ont une juste représentation du risque de l'activité, un autre tiers est en décalage mais réceptif au discours sur le risque et le dernier tiers est bien décalé, venant faire de l'alpinisme comme on va faire du ski.

On peut sûrement expliquer une partie de la baisse de nos stagiaires en alpinisme par un décalage de projet. Nous sommes passés des pratiques de « pleine nature » à des activités de loisirs. Les critères du loisir s'apparentent plus à ceux du monde de la consommation (sensations immédiates, vitesse, spectacle) qu'à ceux de la haute montagne (émotions, apprentissage, investissement, incertitude). La notion d'effort n'est pas forcément un critère pertinent pour expliquer une moindre attractivité de l'alpinisme, le niveau physique moyen de nos stagiaires a baissé mais il y a de plus en plus de monde sur des efforts longs comme les trails (mais l'âge des pratiquants est différent).

Nous avons donc aujourd'hui 2 types de problèmes en rapport avec le thème « d'une activité à risque dans une société sécuritaire ». Le 1er problème est de continuer à avoir des stagiaires pour que des centres tournent, des guides travaillent et que le projet UCPA de permettre à des jeunes de découvrir l'alpinisme continue. Il y a donc une problématique de communication, comment présenter de manière attractive une activité « à risque » ? Comment concilier une présentation authentique et réelle de

l'alpinisme à des représentations fondées sur l'effort, l'exploit, le risque, voir l'inconscience ? Cette problématique n'est pas propre à l'UCPA mais à tous ceux qui sont amenés à faire commerce de l'alpinisme, à promouvoir une activité à risque en sécurité. On est dans une sphère de communication qui nous échappe un peu. A notre niveau il faut être vigilant à ne pas laisser « marketer » l'alpinisme même si on doit s'interroger sur la communication. L'équilibre authenticité/démythification n'est pas facile à trouver. Le second problème est celui du terrain, comment enseigner « sans risque » une activité « à risque ». Pour le coup, cela devient compliqué avec les mineurs pour lesquels la pression sociale est forte d'un risque nul. La pression sociale est sûrement plus forte que la pression juridique. Avec de jeunes adultes, la notion de responsabilisation ne va pas non plus de soi, ni celle d'autonomie vers laquelle nous cherchons à les amener. Si ils viennent chez nous c'est justement parce qu'ils ne sont pas autonomes. A nous de leur montrer l'intérêt de l'être et d'être toujours clair sur l'alpinisme que nous proposons. Une contradiction : l'alpinisme diminue alors que d'autres sports réputés rudes comme le marathon par exemple augmentent. Pour finir de manière plus optimiste, l'alpinisme à l'UCPA est l'activité qui obtient les meilleurs résultats de satisfaction chez nos stagiaires parmi la trentaine d'activités proposées. Cela veut dire au moins, que sur le terrain les guides arrivent bien à faire partager des choses positives.

Constats : Baisse de 30% de l'activité de l'alpinisme. Ski, escalade en falaise et école, VTT en augmentation. 95% de jeunes adultes on plus de 35 ans. 60% de débutants urbains. 30% ont une fréquentation bien ciblée. 60% d'hommes contre 40% de femmes. Paradoxes : Comment organiser une activité à risque avec un niveau de risque acceptable ? Comment faire pratiquer l'alpinisme sans prendre de risque ? Et en sachant qu'on peut tomber ? Place de l'authenticité de l'activité par rapport au risque minimisé et accessibilisé... Formation : La formation de l'autonomie est très difficile. La notion de risque est plus importante avec des mineurs.

Jean-Pierre Frésafond (ancien Président du G.H.M.) Un point de vue éthique

La prise de risque, notion inhérente à la pratique de l'alpinisme, entre autres activités, thème de notre réflexion aujourd'hui, serait-elle parasitée par la notion d'éthique et le goût du jeu ? L'homme, quelle que soit la civilisation et la morale dont il est imprégné et dans laquelle il vit sait plus ou moins consciemment qu'il doit respecter l'intégrité de son corps et de la même manière celui de ses semblables, les « autres ». Voici un bref rappel sur l'altérité, notion dans laquelle il y a par définition deux termes : a) Les autres Cette notion fait appel à la solidarité, à la charité, à la compréhension qui induit la tolérance et parfois aussi la fraternité et l'amour ... mais à la haine et à l'envie aussi. b) Soi-même Cette notion se réfère à l'amour-propre, à la dignité, à l'orgueil, à l'ambition et à l'égoïsme ; autant de sentiments induits par l'élan vital et qui, suivant leur proportion par rapport à l'ensemble, peuvent faire basculer celui qui les possède du bien au mal, sans pour autant que ces sentiments changent de nature. Bien évidemment, tous ces sentiments évoqués en (a) et (b) peuvent nous rapprocher ou nous éloigner de « l'autre ». L'homme qui réfléchit raisonne, ce qui induit en lui le sens de la nuance et lui fait découvrir cette qualité que nous nommons l'éthique, jouant le rôle d'interface entre le risque et la sécurité.

Mais que viennent faire ces sentiments dans une réflexion concernant la prise de risque ? Et bien justement, dans la prise de risque il est fortement question du respect ou du non respect de notre corps et de celui des autres, dans le cadre d'une décision qui nous engage personnellement ou collectivement. Dans toute activité sportive dangereuse, l'échelle d'évaluation des risques ne part jamais de zéro mais de un, jusqu'à des valeurs croissantes proportionnelles ou exponentielles pouvant atteindre la zone de destruction maximale. Selon les circonstances, cette échelle de risque du moment présent et dans un lieu précis, peut-être annoncée dans un média connu de tout le monde, mais il se peut aussi que cette annonce ne soit publiée à aucun endroit et, dans ce cas, c'est à chaque individu de procéder à sa propre évaluation du risque, selon des critères qu'il choisit lui-même. (Dans le premier cas on est moins libre que dans le second) En principe, un être sain d'esprit et dans la normale convenue ne peut accepter délibérément d'affronter les risques ultimes sans quelques raisons impérieuses choisies par lui, d'après ses critères personnels. Ce qu'il est intéressant d'étudier c'est justement ces différences de comportement entre les individus dans leur évaluation de la probabilité de risque qu'ils s'appêtent à affronter et les critères plus ou moins objectifs ou subjectifs qu'ils utilisent. Face à cette observations, nous devons être très réservés dans notre jugement à leur

égard car nous ne sommes ni dans leur peau ni dans leur tête, cependant, nous pouvons en tirer des conclusions enrichissantes pour notre propre expérience.

Nous en arrivons au thème qui est à l'étude ce jour, le comportement des alpinistes est-il intégrable dans les règles d'une société républicaine qui se doit d'être sécuritaire ? (Peut-on d'ailleurs imaginer le contraire ?) Il est possible d'évaluer à 1/1 000 la proportion des personnes qui pratiquent en connaissance de cause une activité dangereuse, dans notre société occidentale (cela ne concerne que les activités de loisir) et, dans ces conditions, la marginalité est-elle compatible avec la normalité ? Personnellement, je pense qu'elle est compatible mais dans cette proportion minimale exclusivement, si non, ce ne serait plus vivable dans une société républicaine dans laquelle les individus sont, en principe, lucides et responsables (...) Les limites entre marginalité et normalité doivent-elles être tracées en pointillés ou en traits pleins ? Je dirais qu'elle doivent être souples et adaptables (partant toujours du principe que les individus sont conscients et raisonnables (...)) D'après moi, les questions concernant les marginalités ne doivent pas être posées uniquement en termes de « limites » mais aussi en termes de « nécessité ». Nous sommes convenus que certaines règles sécuritaires sont nécessaires dans toutes les sociétés si non il n'y aurait pas de société mais il est important de souligner un effet pervers du « tousécuritaire » : il s'agit de l'endormissement de la société. Si la question de la marginalité est posée en termes de nécessité, on s'aperçoit que le risque induit le progrès, c'est une des grandes lois de la nature. Une société peut mourir par absence de risque, cette absence induit la dégénérescence (pensons au modèle que représentent les chamois en matière de sélection naturelle). Ce qui est vrai pour quelques individus isolés est vrai pour une société car celle-ci n'est rien d'autre qu'un méga-organisme, c'est ce que voulait prouver J.S.B. HALDANE, naturaliste et sociologue de la première moitié du XXe siècle, et qui élaborait une théorie de la société sur les lois d'un organisme vivant (principe de récurrence). Sir J. HUXLEY et le Père TEILHARD De CHARDIN dirent à peu près la même chose. A ma connaissance, ces théories n'ont pas été reprises. C'est une question de dosage : trop de risque tue « mécaniquement » si l'on peut dire, et pas assez de risque tue « biologiquement » et « psychologiquement » et, partant de ce principe, le très discuté principe de précaution se place au cœur du problème. Vaste programme. Dans ce contexte sécuritaire, qu'il s'agisse de pollution, de médecine, de circulation routière, ou de tous les risques en général, la prévention génère du business et des mutations technologiques (exemple précis le traitement des rejets dans l'industrie chimique a fait exploser les ventes des cuves et des pompes de transfert), la finance est toujours à l'affût des bonnes affaires ; Naturellement, ces transferts d'enrichissement sont toujours aux dépens de la technologie ancienne. Tout ce propos pour dire que les mesures sécuritaires ne sont pas toujours pures dans les intentions. La prise de risque ou la mesure sécuritaire ? Tous les aspects de notre vie sont soumis à ce choix : la peur et l'audace d'une part, le hasard et la raison d'autre part. Ces deux couples mènent le monde. A tous les instants de notre vie, pour chaque décision grave ou anodine, nous jouons et prenons des paris. Je cite en exemple le philosophe RAMSEY : « Toute notre vie durant, nous sommes en train de parier sur des sujets divers, argent, amour, etc y-compris sur l'au delà, nous parions sans cesse, bien que nous n'agissions pas toujours en vertu du principe de maximisation de l'utilité espérée. » Cette citation est un pavé dans la mare des scientifiques en sciences humaines qui, souvent, raisonnent juste sur des bases fausses, car le jeu est complètement irrationnel. Mais revenons au cœur du problème. Un risque peut être évalué approximativement dans ses grandes lignes et la partie non chiffrée est laissée au jeu du hasard et des probabilités. C'est à ce niveau que se situe ce que l'on pourrait nommer la zone d'éthique, dans laquelle les différents points de vue et d'avis sont multiples, indéfinis et contradictoires. L'éthique est la science pour savoir choisir ! Les hommes sont joueurs, plus ou moins peureux ou audacieux et, selon ces caractéristiques, ils se situent entre la provocation et le conformisme, deux mots-clefs qui induisent les discours des moralistes et des marchands, dans tous les domaines, on nous vend de la sécurité. Même ceux qui vendent une activité déguisée en « risques » évitent d'employer le mot « risque » et utilisent le mot « aventure » qui est, selon la tradition actuelle, politiquement correcte. Finalement et pour conclure, il ne reste que les alpinistes et autres navigateurs à ne pas être pollués par les règles sécuritaires, pour eux, la prise de risque est l'expression d'une volonté farouche de liberté. Ainsi, on commence sa vie par la liberté d'action et on l'achève par la liberté de penser, ce qui est la provocation suprême contre l'étroitesse d'esprit. C'est en cela que ces deux activités citées en exemples sont des cultures universelles.

[Retour à l'OPMA](#)